



Le + Santé, la mutuelle CFE-CGC

Être adhérent(e) à la CFE-CGC, c'est bénéficier :

- de formules de protection santé conçues sur mesure qui collent à vos attentes et à celles de vos proches,
- de tarifs négociés.

UNE MUTUELLE PERFORMANTE À DES PRIX NÉGOCIÉS SPÉCIALEMENT POUR VOUS



Cher(e)s collègues,

Pour notre organisation, la santé au travail est primordiale. Dans nos axes d'actions, la CFE-CGC veille à préserver et améliorer les conditions de santé de toutes celles et de tous ceux qui s'investissent pour leur entreprise, tout au long de leur carrière professionnelle.

C'est dans cette optique que nous avons choisi de nouer un partenariat avec Humanis afin de proposer à tous les adhérents CFE-CGC une mutuelle santé, adaptée aux besoins des agents de maîtrise, techniciens, cadres, ingénieurs et agents des 3 fonctions publiques : « Le + Santé ». Une mutuelle santé avantageuse et performante réservée pour vous et vos proches : dont vous pouvez bénéficier en tant qu'actifs et retraités CFE-CGC, en toute confiance !

Carole Couvert

Présidente de la CFE-CGC

Humanis, groupe paritaire et mutualiste de protection sociale, propose sur l'ensemble du territoire national une offre en retraite complémentaire, santé, prévoyance collective, épargne retraite et salariale.

Humanis accompagne donc régulièrement les élus et représentants du personnel dans la mise en place de solutions de protection sociale en entreprise.

Avec l'offre « Le + Santé » de la Mutuelle Humanis Nationale, mutuelle membre du Groupe Humanis, nous poursuivons ce partenariat en proposant aux adhérents de la CFE-CGC de bénéficier, à titre personnel, d'une complémentaire santé avantageuse et innovante.



Jean-Pierre Menanteau

Directeur Général Groupe Humanis.

LE + SANTÉ

C'EST POUR QUI ?

Tout le monde à condition d'adhérer à la CFE-CGC

Vous travaillez dans une entreprise qui ne vous offre pas de complémentaire santé ? Votre mutuelle actuelle ne vous satisfait pas ? Que vous soyez salarié(e), profession libérale, sans emploi, retraité(e), futur retraité(e), vous pouvez bénéficier de l'offre spéciale « Le + santé ». Une seule condition : être adhérent(e) CFE-CGC.

LE + SANTÉ

QU'EST-CE QUE C'EST ?

c'est l'assurance du meilleur service, au meilleur prix

Des garanties précieuses pour vous et vos proches

- des remboursements complémentaires à la prise en charge de la Sécurité sociale en fonction de la formule de couverture choisie,
- une prise en charge immédiate*,
- pas de sélection médicale donc pas de questionnaire de santé,
- pas de frais de dossiers.

Une gamme complète et innovante

- actif ou retraité, vous pouvez choisir différents niveaux de couverture,
- des actes de prévention liés aux principaux risques santé.

Des services performants :

- des remboursements rapides après transmission du relevé de Sécurité Sociale,
- pas d'avance de frais grâce à la carte tiers-payant**,
- une plate-forme téléphonique dédiée pour répondre à toutes vos questions,
- la consultation de vos remboursements sur Internet,
- une assistance au quotidien,
- la protection juridique médicale.

* sur présentation d'un certificat de radiation de votre ancien contrat datant de moins de 3 mois.

** le tiers-payant fonctionne chez tous les professionnels de santé acceptant la carte et dans les centres optiques.

LA MUTUELLE SANTÉ DE LA CFE-CGC

VOUS PROTÈGE SUR LES PRINCIPAUX RISQUES SANTÉ D'AUJOURD'HUI !

COMMENT ADHÉRER AU **+** SANTÉ ?

▶ VOUS ÊTES ADHÉRENT(E) :

Contactez vos conseillers « Le **+** santé », ils sont à votre disposition pour vous guider et trouver la formule qui vous ressemble.



Connectez-vous sur l'intranet CFE-CGC

Rubrique + Analyse et argument Le **+** santé

ou connectez-vous sur le site www.cfecgc.org « Le **+** santé »

▶ VOUS N'ÊTES PAS ENCORE ADHÉRENT(E) :

Contactez la CFE-CGC sur le site www.cfecgc.org

Vous pourrez y trouver les coordonnées de l'union régionale et départementale la plus proche de votre domicile.

Contactez vos conseillers Humanis « Le **+** santé », ils sont à votre disposition pour vous conseiller dans votre choix.

Votre numéro d'adhérent CFE-CGC vous sera demandé.

HUMANIS, PROCHE DE VOUS PARTOUT EN FRANCE



CONTACT

Vos conseillers « Le **+** santé »
sont à votre disposition :



par téléphone : 09 70 82 03 50

du lundi au vendredi de 9h à 19h

ou par mail : santecfegc@humanis.com

HUMANIS
VAD Individuels
TSA 50023
59049 Lille Cedex



■ Agences de proximité
■ Sites et délégations du groupe Humanis



Avec « Le + santé », en plus de votre mutuelle, la CFE-CGC c'est :

- avoir l'appui du syndicat dédié à l'encadrement,
- accéder à une information privilégiée,
- appartenir à un réseau efficace,
- trouver les moyens de défendre vos intérêts matériels et moraux,
- sauvegarder votre indépendance,
- avoir accès à des services spécifiques :
 - assurance solidarité vie syndicale,
 - protection juridique vie professionnelle,
 - service d'écoute et d'accompagnement psychologique...
 - services de la fédération des retraites CFE-CGC - UNIR. La CFE-CGC peut vous aider à résoudre vos problèmes de départ en retraite, à choisir une maison de retraite pour vos proches et à faire valoir vos droits de retraite.

Avec « Le + santé », le contrat CFE-CGC Humanis, est au service des adhérents CFE-CGC



RETROUVEZ
la CFE-CGC sur

www.cfecgc.org



LE 18 DÉCEMBRE 2013,

Humanis, groupe spécialisé dans la protection sociale, et la CFE-CGC ont signé un partenariat qui lui permet de proposer à ses adhérents une mutuelle « le + santé » intéressante...

Carole Couvert présidente de la CFE-CGC

et **Jean-Pierre Menanteau** directeur général du groupe Humanis
signataires du contrat au siège de la CFE-CGC.

<http://www.cfecgc.org/services/partenaires/le-sante/>